ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2014

Interpellation déposée par Monsieur Hassan Rahali, Conseiller communal, relative au réaménagement de la place Communale.

M. Rahali:

L'aménagent de la Place communale est en phase finale, plus de 6626 m2 de pavés sont placés. Mais à la surprise des habitants et des commerçants de la rue Comte de Flandre, l'aménagement s'arrête à la sortie du Métro Comte de Flandre!!!

Après travaux, il y aura un contraste négatif soudain entre la belle Place communale jusqu'au niveau de la sortie du métro et une grande partie de la rue Comte de Flandre. Cette partie se prolongeant sur la place Saint Jean-Baptiste gardera un aspect vieux et mal entretenu. Ce ne sera certainement ni beau, ni justifié envers une partie des riverains et commerçants de la rue Comte de Flandre.

Des questions se posent : pourquoi vous n'avez pas prévu de procéder à un aménagent total, alors qu'initialement, c'est ce qui est prévu par le permis et l'étude ? Sachant que votre budget ne permettait pas l'achèvement total du projet, pourquoi n'avezvous pas fait une demande d'un budget supplémentaire ?

Ce serait une erreur historique que de manquer ce rendez-vous, sachant que le permis actuel a pris plus de six ans, procédures et études y comprises.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Il n'a jamais été question dans le cadre du réaménagement de la Place communale d'étendre la zone d'intervention jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste. Le projet initial s'arrêtait même à la rotonde de la Maison communale. Et c'est précisément dans un souci de cohérence et pour permettre le cas échéant et à moyen terme de poursuivre l'espace partagé jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste, qu'il a été décidé en cours de projet d'étendre la zone d'intervention jusqu'au carrefour Sainte-Marie. L'idée de poursuivre l'espace partagé jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste est actuellement en gestation. Le Collège a par ailleurs décidé de proposer à la Région, la mise à l'étude de ce projet dans le cadre d'une étude régionale prospective sur les possibilités de piétonisation et semi-piétonisation en Région bruxelloise. Il faut cependant savoir que le coût global du réaménagement relatif à la poursuite de l'espace partagé jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste peut-être estimé en première analyse à plus ou moins 2.500.000 euros. Un tel aménagement ne pourra donc être envisagé qu'avec le concours d'importants subsides. Le prolongement de l'aménagement jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste ne pourra s'envisager qu'à l'issue d'une phase de test de l'aménagement en cours d'achèvement et nécessitera l'analyse préalable de la question du stationnement et des mesures alternatives permettant sa suppression.

M. le Président :

Merci Monsieur Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali:

En tout cas, ce ne sont pas les mêmes informations que j'ai reçues par rapport au coût pour la prolongation des travaux jusqu'au parvis Saint Jean-Baptiste. Moi, on m'a parlé d'un coup de plus ou moins 300.000 euros. Par rapport à une demande du budget supplémentaire, je pense que les instances concernées ne refuseraient certainement pas le soutien de ce projet.